

GT : part variable de la prime REP+ (09/09/25)

Compte-Rendu CGT Educ'Action

Secrétaire général : rappelle que le budget dédié au paiement de la part variable de la prime REP+ est distribué suivant la règle suivante : 25 % des personnels au taux plancher, 50 % à l'intermédiaire et 25% au plafond.

Il rappelle le choix de l'Académie de l'approche collective dans la distribution de cette prime à l'échelle d'un réseau. Pas de « mérite », de « différenciation individuelle » ... mais une tentative d'approche de la dynamique et de l'activité du réseau. Vous avez formulé des critiques sur des indicateurs orientés très second degré, et depuis l'an dernier nous cherchons un équilibre avec davantage de prise en compte d'éléments de premier degré afin d'être plus pertinents.

L'approche par réseau ne nous contraint pas, et cette année par exemple, le taux plafond nous mène même aux environs de 35 % des personnels. Nous l'assumons.

On comprend aussi que rétrograder dans le taux est mal perçu, incompris et ressenti comme une forme de mépris. Ce dossier est sensible et complexe depuis le début.

SNUIPP : le texte prévoit le versement de cette prime en août, ce ne sera pas le cas par manque d'anticipation. Nous trouvons anormal que vous ayez déjà communiqué sur l'attribution de cette prime aux chefs d'EPLE.

Secrétaire général : compte tenu de la diversité des personnels bénéficiaires (AESH, AED, PE, enseignants du second degré etc.), je peux même vous dire que certains ont déjà été payés en août. Nous avions demandé de la discréction pour aller au bout du processus. Je comprends que cela vous irrite. Je regrette que le calendrier se télescope, et oui, nous avons informé en réunion les chefs d'établissement il y a quelques jours. Nous avons aussi rencontré des difficultés, notamment des absences au niveau du secrétariat général qui ne nous ont pas permis de faire mieux.

SNES : donc certains personnels ont été payés ?

Secrétaire général : il semble que oui. Donc pour certains agents, il y a eu des versements sur la paie d'août.

SNES : attention, car certains collègues vont arriver au 1er septembre. Ne pas faire d'erreur.

Secrétaire général : oui, nous devrons être vigilants, mais je ne pense pas que nous rencontrions le risque de trop-perçu. On aurait plutôt le risque inverse, celui de l'oubli, par exemple pour les collègues qui étaient là en 2024-2025 et ne le sont plus.

Nous conservons les mêmes indicateurs par souci de stabilité et de compréhension. Nous espérons aussi que ce ne soient pas les indicateurs qui guident les priorités fixées par les réseaux.

Des indicateurs similaires à 2024 :

- La part des effectifs totaux des réseaux REP+ Écoles + Collèges
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant de devoirs faits hors 6^e
- Le pourcentage d'élèves bénéficiant du dispositif « Cordée de la réussite »

- La part d'élèves bénéficiant d'une mobilité à l'international
- Les indicateurs de valeurs ajoutées des collèges
- La part d'élèves bénéficiant des vacances apprenantes
- Le nombre d'ateliers OPRE (lien Casnav, ouvrir l'école aux parents...)

CGT : je ne vais pas redonner la position de la CGT sur cette part variable, vous la connaissez. De toutes les manières, elle est injuste. Je m'interroge sur « la mobilité internationale », qui peut être un critère peut-être plus injuste que les autres dans la mesure où elle peut être liée à la carte des langues.

Secrétaire général : tous les collèges ont accès aux programmes de mobilité, et vous allez voir que la Marquisanne, qui a une classe internationale, n'est pas celui qui fait le plus de mobilité. Mais vous avez raison, si d'aventure on constatait que cela a un impact, il faudrait y réfléchir, soit sur le critère, soit sur la carte.

SIGL E	LIB_ETAB	Effectifs totaux réseaux REP+CLG	Effectifs totaux réseaux REP+ Ecoles	Total Réseaux REP+	Part du réseau %	Devoirs faits Siècle hors 6ème	%Devoirs faits Siècle 16/06 (hors 6ème)	Nb élèves en cordée en 4ème - 3ème	Nb total 4ème et 3ème	% en cordée, en 4ème et 3ème	Projet internatio nal 2023	Mobili té élèves	% mobil ité	IVAC Valeur ajoutée/ note moyenne à l'écrit DNB	Réseau Ecole ouvertes	Stage réussite	% vacances apprena ntes	Nombre d'OPRE du réseau collège	Nombre d'OPRE en écoles spécifique
CLG	MAURICE JAUBERT	768	2 384	3 152	22,5%	355	65,3%	85	341	24,9%	OUI	90	11,7%	-0,3	1 015	556	49,8%	1	2
CLG	JULES ROMAINS	529	2 053	2 582	18,4%	232	60,6%	116	234	49,6%	NON	0	0,1%	0,3	325	792	43,3%	1	0
CLG	NUCERA LOUIS	647	1 902	2 549	18,2%	147	32,6%	80	299	26,8%	OUI	40	6,2%	1,1	313	1 321	64,1%	1	3
CLG	MAURICE GENEVOI	456	1 176	1 632	11,6%	32	10,1%	50	199	25,1%	OUI	20	4,4%	-0,7	347	165	31,4%	1	0
CLG	HENRI WALLON	635	1 438	2 073	14,8%	125	29,8%	176	282	62,4%	NON	0	0,0%	-0,1	230	257	23,5%	1	1
CLG	LA MARQUISANNE	605	1 382	1 987	14,2%	41	11,2%	10	247,0	4,0%	OUI	27	4,5%	-0,4	160	488	32,6%	2	2

SNES : de toute façon, même si vous habillez les choses, c'est ici une manière de mettre en concurrence les réseaux et de prescrire ce qu'il faut faire.

CGT : je rejoins complètement ce qui vient d'être dit. Vous aviez dit que vous espériez que ces critères ne président pas au choix des projets. Hélas, oui, c'est un exercice de prescription. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons dit, il y a plusieurs années, que la CGT ne souhaite pas participer à l'exercice d'affinement des critères, comme vous nous l'avez proposé en début de séance.

Secrétaire général : oui, c'est vrai. Dans les critères, il y a des éléments (les cordées, devoirs faits) pour lesquels nous estimons qu'il y a une réelle plus-value pour les élèves. En ce sens, tant mieux si cela encourage à en faire davantage.

Secrétaire général : le résultat est :

Plancher : Marquisanne et Genevoix

Intermédiaire : Romains et Wallon

Plafond : Jaubert et Nucéra

Code_UA I	SIGL E	LIB_ETAB	Rang devoirs faits	Rang Cordées	Rang Mobilité	Rang IVAC	Rang vacanc es appren antes	Rang Nombre d'OPRE	TOTAL RANKING	RANG
0061131X	CLG	MAURICE JAUBERT	1	5	1	4	2	3	16	2
0061129V	CLG	JULES ROMAINS	2	2	5	2	• 3	6	20	3
0061001F	CLG	NUCERA LOUIS	3	3	2	1	1	1	11	1
0830148K	CLG	MAURICE GENEVOIX	6	4	4	6	5	6	31	6
0830180V	CLG	HENRI WALLON	4	1	6	3	6	4	24	4
0830181W	CLG	LA MARQUISANNE	5	6	3	5	4	1	24	4